

DEVOIR DE MÉMOIRE MUNICIPAL

Cette formation vous donne les méthodes d'actualisation et de pérennité du souvenir des Morts pour la France de la commune et de promotion de toute action collaborative au service de la paix.

OBJECTIFS

- Vérifier la liste des soldats Morts Pour la France pendant la Grande Guerre inscrits sur le Monument aux Morts de la Commune
- Déterminer une méthode pour actualiser le monument
- Organiser la cérémonie d'actualisation

Public concerné : Élus, Collaborateurs et Agents publics

Formation en présentiel
Durée : 6h00

Formation en distanciel
Durée : 4h00

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Connaissance de l'historique de l'érection du Monument Aux Morts

- Maîtrise de la Loi de 2012 relative aux Monuments Aux Morts
- Maîtrise des documents de référence : Mémoire des Hommes, Livre d'Or Municipal, sites collaboratifs.
- Sensibiliser les administrés au travers de documents familiaux
- Mobiliser les acteurs concernés : ONAC

Invoquer le travail collaboratif et officiel de recensement des Morts Pour la France

- Créer des listes comparatives pour établir les différences
- Communiquer autour de l'événement en mobilisant les administrés et les porteurs de mémoire
- Incrire l'action dans la durée : plaque d'actualisation, ouvrage mémoriel communal ou supra communal

Partir de l'existant

- Le Monument aux Morts, l'un des symboles municipaux. Historique rapide du travail mémoriel des Années folles
- Comprendre la politique d'inscription des « Morts pour la France » et constater les lacunes et erreurs

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Prérequis

- Aucun

Formateur

- 1 consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle adaptée à la formation en présentiel (INTER ou INTRA) ; visioconférence zoom en distanciel.
- Présentation académique de la formation
- Travaux pratiques : Quiz / QCM en distanciel ; étude de cas en présentiel.
- Délivrance d'un support de formation après la session

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émarginements
- Évaluation de la formation en fin de session
- Remise d'un Certificat de réalisation de la formation
- Service Après-Formation LIBRA : possibilité à l'issue de la formation d'interroger le formateur via une adresse e-mail dédiée